

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Centre :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 058071

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9933 Société : RAM 50147

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUYA EL HASSAN

Date de naissance : 01.01.1963

Adresse : Riad. Lahcen I mm 01 GII 01 APP. 09 ou FPA
Casa.

Tél. : 06.34.64.10.50 Total des frais engagés : 1500,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13.11.2020

Nom et prénom du malade : Bouya El Hassan

Lien de parenté : Lui-même Conjointe Enfant

Nature de la maladie : Tbc

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa. Le : 04.12.2020

Signature de l'adhérent(e) : Bouya El Hassan

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/23	8	-	€	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN BIS, Angle Bd Abdellah Hammam et Rue Chouïba Dr. BEKKAT Dr. A. BRITEL	19/11/20	P910 P8503	1500 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

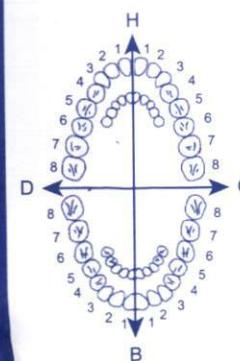
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

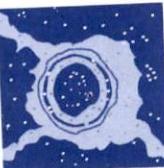
(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 16601

CASABLANCA LE : 01/12/2020

Analyses effectuées le: 19/11/2020

Pour.....: **Mme ROUSSI MINA**

Sur prescription du: Dr HERJOUANI

Code.....: 02W4569



Organisme.....:

Montant Net : 1500.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE CINQ CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

093003093

مکرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضا - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس: 0522.99.37.86
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013



CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Casablanca, le : 14. 11. 2000

Rouissi Aïna

Tumeur colique test

→ résection colique

Aïna

Dr. Kamal YOUSSEFI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE
Centre Ibn KHALDOUN
4, Route de l'Oasis - Casablanca
Tél: 0522 11 00 - Fax: 0522 99 65 74

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN

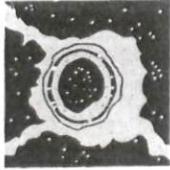
104 BIS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chtila

Dr. F. SEKKAT

Dr. A. BRITEL

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanc.ma

ah
AKDITAL



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : ROUSSI MINA

Docteur : HERJOUANI

Age : ans

Date de réception : 19/11/2020

Organisme :

Code Patient : 02W4569

Organe :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Tumeur colique gauche.
Résection colique.

➤ Reçu une pièce de résection colique, mesurant 19,5 cm, quelque peu coudée et centrée par un large foyer tuméfié, perforé, à surface friable, d'allure tumorale.

A l'ouverture, on note à 4,5 et 5 cm des limites d'exérèse, la présence d'un large foyer tumoral ulcéro-bourgeonnant, sténosant, péri-orificiel et panpariéral, étendu sur environ 10 cm. Ce foyer tumoral est d'aspect perforé, blanchâtre, friable.

Le relief muqueux par ailleurs est sans particularité.

Histologiquement, le foyer tumoral correspond à une paroi colique, dissociée sur toute son épaisseur par un large processus adénocarcinomateux, peu à moyenement différencié, largement nécrosé, ulcéreux et panpariéral. Ce néoplasme est recouvert par un abondant exsudat fibrino-leucocytaire et montre une stroma réaction d'aspect fibro-inflammatoire, plus ou moins abondante avec de larges plages de nécrose par ailleurs.

Les éléments sont franchement atypiques, à noyau hypertrophique, fortement nucléolé, plus rarement hyperchromatique, à cytoplasme éosinophile, abondant avec un index mitotique élevé, fait de nombreuses figures de mitose atypiques. Ce néoplasme réalise quelques massifs, creusés ou non de lumières de taille variable avec ici et là quelques structures glanduliformes carcinomateuses. Ce néoplasme arrive jusqu'au niveau de la sous séreuse et infiltré le tissu péri-colique avec en foyers une infiltration du tissu graisseux péri-colique.

Il n'est pas individualisé d'embole vasculaire sur ces prélèvements.

Les limites d'exérèse sont saines, passant par une muqueuse colique, sans particularité.

Sept petits ganglions sont individualisés au niveau du méso, mesurant entre 0,1 et 0,3 cm de grand axe. Ils sont inclus en totalité et ne montrent pas de métastase ganglionnaire.

➤ Reçu au fond du flacon, un fragment muqueux de 5,6 x 3,5 cm, à relief muqueux conservé et correspondant histologiquement à une muqueuse colique, à relief muqueux conservé, sans grande particularité par ailleurs.

CONCLUSION : - Adénocarcinome colique, moyenement différencié, largement ulcéré et invasif, nécrosé et panpariéral, sans métastase ganglionnaire sur les 7 ganglions examinés (0/7).

- Les limites d'exérèse chirurgicales sont saines
- Fragment muqueux sain.

→ Adénocarcinome colique, moyenement différencié et invasif, de stade pT_{4a} pN₀ M_x.

LABORATOIRE DE PATHOLOGIES
IBN KHALDOUN
104 BIS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue G.
Dr. F. SEKKAT
D. A. BRITEL
Signé : DR A. BRITEL